L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 23 OCTOBRE 1878. 52me Année.

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI 23 OCTOBRE 1878.

L'Exposition et la République en France.

La journée du lundi 21 octobre a clos dignement l'ère de paix et d'apaisement qui a régné en France pendant toute la durée de l'Exposition universelle et elle rouvre d'une façon non moins propice la rentrée en scène de la politique un moment oubliée par les populations, sauf les journaux de parti avaient continué avec plus ou moins d'ardeur leurs vieilles polémiques, la masse de la nation, affranchie par l'ajournement des Chambres de débats irritants, semblait avoir profité avec joie de la trêve due au grand congrès international de l'industrie, du commerce et des arts.

Les étrangers qui ont visité Paris et la France pendant les mois d'été, ont pu se convaincre, en effet, que le peuple français paraissait uniquement occupé à faire fête à ses visiteurs et qu'il avait quelque peu oublié les partis et leurs discussions.

Depuis plusieurs jours, cependant, l'attention publique venait d'être appelée sur des discours qui avaient ramené les esprits vers les questions sérieuses de la politique.

C'était, d'une part, le chef des gauches, M. Gambetta, qui, avec l'autorité de sa parole et de son talent, réaffirmait à Romans le programme et les principes de son parti. D'autre part, un des membres du ministère, M. de Freycinet, dans une tournée ayant un objet politique non moins qu'un but d'affaires, prononçait des paroles qui ont eu un grand retentissement, car elles annonçaient que le ministère se proposait de suivre une politique de modération et de conciliation.

Les journaux monarchiques n'ont pas manqué de faire ressortir la différence existant entre le langage de M. Gambetta et celui du ministre et d'en conclure que le parti républicain était divisé. D'autres, allant plus loin, ont annoncé une dislocation prochaine du ministère et quelques-uns ont parlé d'une démission possible du maréchal-président. Le *Journal des Débats* a fait la distinction judicieuse que voici :

M. Gambetta a parlé à ses risques et périls, comme un chef de parti, libre, hardi d'allures, et, au total, n'engageant que lui et ceux qui voudront bien le suivre. Autre chose doit être la parole d'un ministre sous un gouvernement parlementaire, avec un cabinet homogène et dont les membres sont solidaires les uns des autres. Elle ne saurait être trop mesurée, trop délicatement ménagée, trop circonspecte, parce qu'elle engage le gouvernement lui-même et que tout le monde, amis et ennemis, y cherche et a le droit d'y trouver l'expression presque officielle d'une pensée commune. M. de Freycinet l'a bien compris, et sa parole se prête merveilleusement à toutes ces nuances. Il n'est aucun de ses collègues qui n'eût voulu parler ainsi que M. de Freycinet, et tous assurément accepteront la responsabilité de tout ce qu'il a dit. C'est le langage d'un homme de gouvernement.

Si vous voulez connaître les aspirations encore un peu indéterminées d'une fraction du parti républicain, lisez le discours de Romans; mais le programme du gouvernement, les idées et les sentiments dont il s'inspire, les projets qu'il prépare, c'est dans les discours de M. le ministre des travaux publics que vous les trouverez.

Le décret, en fixant au 24 octobre l'élection des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales est venu, sur ces entrefaites, annoncer au pays que l'ouverture d'une campagne politique allait suivre de près la cérémonie de la distribution des récompenses aux exposants.

Cependant, nul ne s'attendait à ce que cette cérémonie qui allait, avec tant d'éclat, mettre le sceau à la plus belle Exposition qui ait encore eu lieu dans le monde, dût être caractérisée par un incident de nature à produire une profonde sensation dans toutes les classes de la population en France et même dans le monde entier où l'on suit avec tant d'intérêt les évolutions politiques qui marquent la carrière si accidentée de ce grand peuple depuis un siècle.

Grande a dû être la surprise des 22,000 spectateurs assemblés dans le palais de l'Industrie et de tous ceux qui ont lu le soir même le compte-rendu de la fête, en entendant ou en lisant la fin du discours du Président Mac-Mahon. Après les félicitations auxquelles on s'attendait sur le succès de l'Exposition, le maréchal abordant subitement un ordre d'idées différent, a parlé avec bonheur d'animation des conditions politiques et industrielles dans lesquelles se trouve la France et a déclaré avec une grande chaleur d'expression qu'il maintiendrait la France en république.

On imagine l'émotion qu'a dû produire dans toute la France une déclaration aussi nette et aussi catégorique de la part du président, que les partis monarchiques n'avaient pas manqué à l'espoir d'entraîner dans quelque nouvelle combinaison dirigée contre la république.

Pour nous qui avons toujours cru à l'honnêteté et au patriotisme du maréchal Mac-Mahon, une pareille déclaration ne nous surprend pas.

Il a pu se tromper un moment sur ce que voulait réellement la France, mais éclairé par les élections sur le sens dans lequel il n'y avait pas à se tromper, il a compris que le meilleur moyen pour empêcher la république de verser dans l'ornière du radicalisme, était de la faire accepter par les conservateurs intelligents et de constituer un grand parti modéré sincèrement rallié à la république.

Il faut s'attendre à voir les feuilles monarchiques de toutes nuances, attaquer violemment ce qu'elles appelleront la défection du maréchal, mais la France, dégoûtée des intrigues de partis qui se sont montrés impuissants à lui offrir un gouvernement stable, acceptera avec une satisfaction profonde une déclaration qui met carrément le chef du pouvoir exécutif d'accord avec les deux chambres du corps législatif sur le principe même du gouvernement.

La base des institutions n'étant plus mise en question, l'entente sera plus facile sur la manière de les appliquer ou sur la direction à donner aux affaires publiques.

Nous voyons dans l'attitude franche prise par le président une garantie pour [illegible] présente et à venir de la [illegible] à l'intérieur, ce qui lui donnera une force plus grande pour le rôle qu'elle peut être appelée, un jour ou l'autre, à jouer dans les affaires extérieures.

A ce double point de vue, la journée du 21 octobre sera une journée mémorable de l'année 1878 et nous pensons qu'elle aura des conséquences heureuses pour la France.

HUILE D'OLIVES, VERMOUTH.—La maison Rochereau & Co., 16 et 18 rue St-Louis, annonce qu'elle a reçu, par le navire Fede et Speranza de Gènes, un fort envoi d'huile d'olives et de vermouth.

Paris, 3 octobre, midi.

Les derniers avis du Sénégal, en date du 26 septembre, constatent que l'épidémie continue de se répandre et s'améliorer.

Le total des victimes, depuis le commencement de l'épidémie, n'a point dépassé 220.

Finances de la Louisiane.

La collection de la taxe de 5 mills 1½ pour toutes les années accuse $112,109 de plus que la collection de 1877 pendant les trois premiers trimestres de l'année.

Pour les coupons de 1877 et de 1878, la collection, pendant le même temps offre en faveur de 1878 une différence de $66,889.

Le total des collections de la taxe de 1877 et janvier 1878 est jusqu'au 1er octobre 1878, de $688,077. En 1877 au 31 décembre il n'avait été collecté que $620,674.

On présume qu'au 1er janvier 1879 les collections pour les coupons de juillet 1878 et de janvier 1879 auront atteint le chiffre de $751,117.

Dans les paroisses, les collections du trimestre finissant le 31 décembre 1878 doivent dépasser celles de l'année dernière pour la même période, parce que les récoltes de riz, de coton et de sucre sont et plus avancées et plus belles.

Le total collecté jusqu'au 1er octobre 1878, ($688,077) accuse un retour de 5 3/4 pour cent sur le chiffre de la dette, non compris $272,228 qui sont à collecter.

D'après un récent rapport de l'Auditeur des Comptes Publics, de l'Etat, il reste à collecter pour 1877, $162,215 dans la ville et $109,912 dans les paroisses.

TAXES PAYABLES EN 1877.

Rôles d'assessement payables en 1877—ville	$113,781,814 00
Rôles d'assessement payables en 1877—campagne	60,819,710 00
Total	$174,601,524 00
Ville	
Taxe d'intérêt de 5½ mills assessée	$625,799 00
Ditto collectée jusqu'au 1er octobre 1878	463,283 14
Campagne	
Taxe d'intérêt de 5½ mills assessée	$334,807 00
Ditto collectée jusqu'au 1er octobre 1878	224,894 29
Cela laisse des assessements non payés pour 1877 de $162,516 dans la ville et $109,912 71 dans la campagne.	

TAXES PAYABLES EN 1878.

Rôles d'assessement payables en 1878—ville	$109,931,850 00
Rôles d'assessement payables en 1878—campagne	64,702,832 50
Total	$174,634,682 00
Ville	
Taxe d'intérêt de 5½ mills assessée	$604,624 00
Ditto collectée jusqu'au 1er octobre	302,344 79
Collections estimées du 1er octobre au 31 décembre 1878	187,828 00
Total actuel et collections estimées	$490,172 79
Campagne	
Taxe d'intérêt de 5½ mills assessée	$355,865 00
Ditto collectée jusqu'au 1er octobre	25,664 75
Collections estimées du 1er octobre au 31 décembre 1878	234,830 00
Total actuel et collections estimées	$260,117 54

COMPARAISON ENTRE 1877 ET 1878.

DURANT LES NEUF PREMIERS MOIS DE 1877, FINISSANT SEPTEMBRE 30, 1877.

Pour taxes de 1877	$272,750 00
Pour toutes les années précédentes	45,458 77
Total	$318,208 77

DURANT LES NEUF PREMIERS MOIS DE 1878, FINISSANT SEPTEMBRE 30, 1878.

Pour taxes de 1878	$328,439 54
Pour toutes les années précédentes	101,878 79
Total	$430,318 33

Après avoir lu cet exposé on se demandera comment il se fait que les warrants des officiers constitutionnels pour l'année courante n'ont pas été payés, excepté ceux du premier trimestre. D'autres warrants d'Etat et les warrants judiciaires sont lourds sur le marché bien qu'ils soient offerts à 75 cents, et d'autres même au-dessous.

Grand meeting dans l'Ascension.

L'hon. J. H. Acklen est arrivé dimanche dans la paroisse Ascension et a harangué un grand meeting dans la salle de ville, à Donaldsonville. Le plus grand enthousiasme a régné pendant et après son discours qui a duré environ deux heures.

Le discours de l'hon. R. N. Sims, lorsque les résolutions ont été présentées par le président du comité, l'hon. Fred. Duffil, a été un remarquable trait de la réunion, et a été bruyamment applaudi. M. Sims a dit que l'hon. J. H. Acklen était le candidat nommé de douze paroisses du troisième district congressionnel et de toute paroisse; que la confiance de son district dans son intégrité et son honneur n'était pas diminuée; qu'il avait porté la bannière de la démocratie à la victoire en 1876, et la porterait en 1878; que ses constituants ne reconnaissaient à aucun comité d'Etat ou autre l'autorité d'écarter son nom du ticket et que l'Ascension l'appuyerait jusqu'à la fin.

Ce qui suit est le procès verbal officiel du meeting, signé par le Président et le secrétaire :

Donaldsonville, Lne., 20 octobre 1878.

Dans un meeting tenu ici aujourd'hui après convocation publique, l'Hon. Fred. Duffil, président temporaire, a appelé l'assemblée à l'ordre, sur quoi motion a été faite et secondée que l'Hon. R. N. Sims serait le président élu du meeting et le capitaine Landry, secrétaire. Cela ayant été fait, le Président a dit alors que l'objet du meeting était non seulement d'entendre l'Hon. J. H. Acklen sur la situation politique, mais de lui montrer que l'appréciation de la paroisse à l'égard de sa conduite passée et que sa confiance en lui pour l'avenir étaient restées entières.

Sur motion, le Président a nommé alors un comité pour les résolutions. On a appelé ensuite M. Acklen qui s'est levé et a harangué le meeting pendant environ deux heures, sur les affaires politiques nationales et sur les affaires d'Etat.

Après quoi, le président du comité sur les résolutions, l'hon. Fred. Duffil, a fait le rapport suivant :

Nous voyons avec indignation la tentative de quelques ennemis personnels de l'hon. J. H. Acklen, à Franklin, paroisse Ste-Marie, de se faire pour eux un capital politique à bon marché en présentant de passer des résolutions dérogatoires à sa campagne politique. Le troisième district congressionnel, nous en sommes sûrs, a trop de confiance dans son habile représentant au Congrès pour être affecté par de pareils procédés de la part de quelques individus, ou pour être ébranlé dans cette confiance en son honneur par les histoires scandaleuses que font circuler ses ennemis pendant l'effervescence d'une campagne politique.

Certains individus de Ste-Marie font appel aux diverses paroisses pour avoir une expression d'opinion, — l'Ascension répond—et par ses citoyens assemblés il est actuellement résolu :

Que notre confiance dans l'honneur et l'intégrité de notre habile représentant au Congrès, l'hon. J. H. Acklen, n'a nullement souffert des derniers scandales suscités contre lui—que nous approuvons cordialement sa conduite et que nous nous engageons à lui donner l'appui uni de la démocratie de notre paroisse.

Après la lecture de la résolution ci-dessus, le président du meeting, l'hon. R. N. Sims, a prononcé un énergique discours en faveur de l'adoption.—Sur le vote alors et la résolution a été adoptée à l'unanimité au milieu du plus vif enthousiasme.

Sur motion, le meeting s'est ajourné.

A. PROSPER LANDRY, Secrétaire.

Approuvé; R. N. SIMS, Président.

Une dépêche de Paris reçue par la maison J. Vengeole lui annonce que ses liqueurs et bitters ont obtenu une médaille de première classe.

ALLEMAGNE.

Les relations avec le Vatican.

Londres, 13 octobre.—Une dépêche de Berlin au *Post* dit que le prince de Hohenlohe a affirmé à Paris que dans les allusions faites à la France dans un de ses récents discours, le chancelier n'avait que des intentions amicales et de bon voisinage.

Le prince de Bismark, au Reichstag a demandé l'abrogation de l'article [illegible] dit qu'il ne voyait pas d'objections à la nomination de légats du Saint-Siège, comme [illegible] Paris.

—Voici venir la saison des rhumes, et des bronchites.

L'Anecdote suivante est donc de circonstance :

Un des vieux médecins de Montpellier rencontre, le soir, une de ses clientes à [illegible].

Elle souffre d'une toux qui se maintient [illegible].—Toussez, chère amie, [illegible] cette pastille, dit le vieux docteur en fouillant dans la poche de son gilet, et, la lui faisant avaler : c'est souverain.

Jugez de la surprise du vieux médecin lorsque, le lendemain, sa cliente lui renvoya un bouton de guêtre, en lui disant qu'il s'était trompé de pastille, et que celle-ci pouvait lui manquer.

DISCOURS DE M. DE FREYCINET A BORDEAUX.

Voici le discours prononcé le 26 septembre au banquet du conseil municipal par M. de Freycinet :

Messieurs,

J'éprouve une profonde émotion en me retrouvant dans ces lieux si pleins pour moi de cruels souvenirs qui ravivent encore les paroles qui viennent d'être prononcées : tant ici me rappelle cette guerre terrible que nous avons traversée ensemble et où le département de la Gironde fit si noblement, si vaillamment son devoir.

Je me rappelle ces légions qui sont parties de Bordeaux, je me rappelle avec quel héroïsme elles se sont conduites sur les champs de bataille. (Applaudissements.) Hélas! nos efforts ne furent pas couronnés de succès; mais je crois que nous n'avons pas à les regretter : c'est à ces efforts, c'est à l'énergie, à la persévérance, à l'esprit de sacrifice que la France a montrés dans cette rude épreuve, qu'elle a dû de reconquérir l'estime du monde, que cette guerre, follement entreprise, lui avait fait perdre.

On nous a reproché d'avoir prolongé la résistance outre mesure; on a dit que nous avions ainsi prodigué inutilement l'or et le sang de la France. Je ne le crois pas, messieurs; je crois que, dans l'ordre moral, il n'y a jamais rien d'inutile. (Très bien! et applaudissements.)

Et si, depuis 1871, la France a été respectée, si ses frontières n'ont pas été attaquées de nouveau, c'est probablement à cette résistance prolongée qu'elle le doit. (C'est vrai! — Très bien! très bien!) Et si le régime qui vous est cher, à vous, monsieur le maire, et à vous, conseil municipal, si la république a pu s'établir et prospérer malgré tant de circonstances contraires, c'est parce qu'elle avait son berceau dans la défense nationale. (Applaudissements.)

Nous avons aujourd'hui, Dieu merci, à nous consacrer à une œuvre moins tragique. Nous avons deux choses à faire : nous avons, comme vous l'avez dit, à doter la France d'un gouvernement stable et à assurer l'union dans ce pays. Un gouvernement stable, messieurs, savez-vous ce que c'est par ce temps de libre discussion et de souveraineté nationale? Un gouvernement stable, c'est un bon gouvernement; il n'y a que ceux-là qui durent, il n'y a que ceux-là qui méritent de durer. (Très bien! et applaudissements.)

C'est donc un bon gouvernement que nous devons nous appliquer à fonder; mais les bons gouvernements, je l'ai dit souvent ne se démontrent ni par le raisonnement, ni par les théories, ni par les formules abstraites : ils se démontrent par leur résultats. (Nouveaux applaudissements.) La France est lasse de toutes les discussions métaphysiques sur le mérite comparatif des formes politiques; ce qu'elle réclame, c'est d'être gouvernée selon ses goûts, ses aspirations, ses tendances, ses besoins légitimes. (Assentiment général.)

Sachons comprendre tous ses grands intérêts, ses intérêts moraux aussi bien que matériels; sachons les comprendre, les servir, et nous aurons doté notre pays de ce gouvernement stable que nous ambitionnons pour lui.

C'est là l'œuvre qui nous incombe à nous républicains. Nous sommes unis en ce moment aujourd'hui de l'accomplir. L'heure est décisive et j'ajoute qu'elle est éminemment propice. Nous occupons le pouvoir, nous sommes en possession d'une majorité incontestée, nous nous appuyons sur ce que des voix dédaigneuses ont appelé le nombre, sur ce que j'appelle, moi, la souveraineté nationale. (Bravos et applaudissements.)

Nous avons pour nous le droit et le fait; il dépend de nous, et de nous seuls, de notre sagesse, de notre raison, de notre esprit de progrès, de notre modération politique, il dépend de nous seuls, dis-je, que ce fait se change en un état définitif et que nous voyons enfin se clore, comme on l'a dit si souvent en vain, l'ère des changements politiques. (Vive approbation.)

Messieurs, je vous demande pardon; je suis encore un peu sous l'émotion de ce que vous avez dit tout à l'heure. Quand vous parlez de la défense nationale, il m'est bien difficile de vous entendre sans me sentir envahi par des sentiments que vous comprenez. (Marques nombreuses de sympathie.)

Quant à moi, messieurs, cette épreuve je ne la redoute pas; je l'aborde avec confiance, car ce peuple qu'on a si souvent dépeint comme ingouvernable, je n'hésite pas à dire que c'est le plus facile et le plus indulgent des peuples; je l'ai beaucoup vu dans diverses circonstances et, dans ces derniers temps, je me suis approché de lui autant que je l'ai pu : eh bien, j'ai constaté que ce peuple ne demande à ses gouvernants que deux choses : s'occuper de lui et ne pas le tromper. (Marques d'assentiment.)

Avec la bonne volonté et la bonne foi, on obtient de ce peuple ce qu'on veut (C'est vrai!—Très bien! très bien!!); il est toujours prêt à accorder crédit à ses gouvernants, et, ce qui m'étonne, c'est qu'il y soit encore aussi disposé qu'il l'est (Rires approbatifs), après avoir été aussi souvent et parfois aussi cruellement trompé; sa confiance est si inaltérable que toutes les fois qu'on s'adresse à ses bons sentiments, quand on se montre désintéressé et sincère, on se fait adopter de lui, on lui fait aimer et respecter l'autorité. (Applaudissements.)

Quant à l'union, messieurs, dont je parlais également et que je considère comme la seconde partie de notre tâche, eh bien! cette union est très avancée dans le pays; les oppositions se dissolvent, les partis se désagrègent, et les nouvelles recrues nous arrivent de toutes parts; dans ces classes que l'on appelle dirigeantes et qui, depuis quelques années, ont été dirigées et, qu'elles me permettent de le leur dire, souvent imprudemment dirigées, on comprend mieux chaque jour qu'il n'est ni bon ni salutaire de tourner le dos à la volonté du pays, et qu'il y a quelque chose de plus grand, de plus [illegible] et de plus profitable que de [illegible] rancune, c'est de le servir. (Applaudissements.)

Ah! nous ne désarmerons pas à nous certaines individualités inquiètes et remuantes, des esprits aigris, déçus dans leur ambition, qui ne nous pardonnent pas d'avoir eu raison sur eux et qui seront les ennemis irréconciliables de tout régime dans lequel ils n'occuperont pas la première place. (Vive approbation); ceux-là, pour les convertir, il faudrait leur livrer la république, et, vous le sentez, à ce prix il vaut mieux se passer d'eux. (Rires et applaudissements.)

Et quant à [illegible] qui pense et qui agit, qui [illegible], qui travaille, qui aime la France, elle est avec nous, elle y sera chaque jour davantage, et il dépend de nous, de notre sagesse, de notre modération, de notre tolérance, de nous attacher d'une manière définitive; nous devons nous efforcer seulement de ne pas froisser les intérêts, de ne pas blesser les personnes, de nous montrer tolérants et conciliants; à cette condition, je le répète, on viendra de plus en plus à nous.

Messieurs, je vous propose de boire à la fondation définitive de la république par le bien qu'elle saura faire à la France. (Longs applaudissements.)

SEL D'ÉTAIN—MM. Frederickson & Harte annoncent plus loin avoir à vendre du sel d'étain qui, paraît-il, est parfait pour clarifier le sucre. Avis aux planteurs sucriers.

CIGARES DE LA HAVANE.—MM. Borato & Bro., les grands importateurs de cigares de la Havane, se sont rappelés à notre attention par l'envoi d'une boîte d'excellents cigares de la marque favorite "Partagas". Nous les remercions de leur attention.

—*—

Un décision remarquable.—Le nombre de médecins que vous avez consultés en dépit de [illegible] [illegible].

[illegible] Mme Winslow pour les enfants [illegible] [illegible] la bonbonne.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 octobre.—Temps clair ou partiellement couvert, vents froids du nord passant à des vents du sud plus chauds, température stationnaire ou plus basse.

Température au 22 Octobre 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin	62	16
Midi	68	20
3 P. M.	70	21
6 P. M.	62	16

La Fièvre Jaune.

SALLE DU BUREAU DE SANTÉ, Nlle-Orléans, 22 octobre 1878.

Rapport officiel :

Décès d'hier, à midi, à aujourd'hui, midi	42
Nouveaux cas	22
Vieux cas	92
	114
Total des cas jusqu'à cette date	12,426
Total des décès jusqu'à cette date	3,775

SAM'L CHOPPIN, D. M., Président du bureau de santé.

B. F. TAYLOR, Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de lundi, midi, à mardi, midi.

John Foley, 26 ans, Iowa, 288 rue Freret.

Emma Michaelis, 6 ans et 5 mois, Allemagne, rue Laurel, entre Louisiane Avenue et Delachaise.

Clara Michaelis, 17 ans, Allemagne, même résidence.

Pauline Garday, 7 ans, Nlle-Orléans, coin Cadiz et Dryades.

Mme Bazile Garday, 28 ans, France, même résidence.

Mme Lochert, 54 ans, Allemagne, coin Constance et Première.

Emile Caitte, 20 ans, France, rue Valence, entre St Patrick et St Denis.

Margaret Sheetzle. 4 ans et 8 mois, Lne.

Lizzy Biskerby, 21 ans, Angleterre, 568 rue Tchoupitoulas.

Chas. Bise, 4 ans et 2 mois, Lne, Alger.

Jos. Doumingea, 30 ans, France, coin Bons-Enfants et Forstall.

Albert Borges, 22 ans, France, Carrollton.

Josephine E. Kern, 4 ans, Lne, coin Ferdinand et Bons-Enfants.

Fanny Convey, 16 ans, Lne, coin Elmire et Amour.

Jean Laporte, 2 ans 1½, Nlle-Orléans, rue Dauphine, entre Lesseps et France.

Geo. H. Greatna, 1 an et 5 mois, Nlle-Orléans, 78 rue Pologne.

Theodore Keck, 16 mois et 26 jours, Nlle-Orléans, 72 rue Washington.

Eugénie Casanbon, 28 ans, France, 135 rue Bourbon.

D. S. Alexander, 16 ans et 10 mois, Louisiane, 184 rue Troisième.

Horace H. Hunt, 30 ans, New York, 154 rue Philip.

Mary R. Schmidt, 4 ans et 3 mois, Nlle-Orléans, coin St-Claude et St-Barthélemy.

Benedita Ceris, 24 ans, Italie, 716 rue Carondelet.

Jos. Tapley, 37 ans, Angleterre, coin Ste-Marie et Old Magazine.

Henry Moid, 30 ans, Allemagne, 1041 rue Magasin.

Anny Rechener, 5 ans, Nlle-Orléans.

Thérèsa Berner, 3 ans et 3 mois, Nlle-Orléans, coin Avenue Clay et Laurel.

Georgiana Richardson, Nlle-Orléans, coin Robert et Jersey.

Magdalena Schneider, 2 ans, Nlle-Orléans, 21 rue Peniston.

Daniel M. Johnson, 31 ans, Irlande, 29 rue Prytania.

George Steibel, 11 ans, Nlle-Orléans, rue Hôpital, près Broad.

Sarah Smith, c. 4 ans, Nlle-Orléans, 434 rue Bagatelle.

Archie Phillips, c. 50 ans, Tennessee, coin Poydras et Claiborne.

Thos McArdle, 24 ans, Irlande, Carrollton.

May Doyle, 2 ans et 5 mois, N. O. rue Jersey, près Berlin.

Alvina J. Lambert, 5 ans Nlle-Orléans, 371 rue Dumaine.

Charles A Barvant, 7 ans, Nlle-Orléans, rue Columbus, entre Remparts et St-Claude.

Célestine Louis, 23 ans, France, 166 rue Richard.

Carl Rudolph Turney, 5 ans et 8 mois, Nlle-Orléans, 771 rue Tchoupitoulas.

Henry M. Turney, 3 ans et 7 mois, Nlle-Orléans, même résidence.

Michael Weidner, 33 ans et 10 mois, coin Camp et Pleasant.

Joseph Ninet, Nlle-Orléans, 618 Annonciation.

Mort à l'Hôpital de Charité.

Otto Paschke, 28 ans.

Hôpital de Charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hôpital de charité :

Manuel Silva, 32 ans, journalier, Portugal, huitième précinct, sept ans en ville, marié, malade cinq jours.

Anna Mary Silva, 32 ans, Portugal, huitième précinct, sept ans en ville, mariée, malade quatre jours.

Huber Loranz, 35 ans, Allemagne, coin Gravier et Liberté, de Mobile, quatre mois en ville, célibataire, malade quatre jours.

Paul Wheadig, 23 ans, journalier, Allemagne, rue Girod près le Art, du Canada, huit mois en ville, malade trois jours.

Renvoyés guéris :

George Brown, 25 ans.
Michel Georjer, 25 ans.
Wm. Nelson, 27 ans, couleur.
Joseph Henriot, 27 ans.
Pajean Prudon, 30 ans.
Timothy Harkney, 23 ans.
Henry Schiller, 46 ans.

La société Peabody a décidé hier matin, que l'épidémie étant à son déclin, la distribution des vivres cessera samedi soir, 26 du courant.

Le président, M. Forstier Delhonde, a fait annoncer, par voie télégraphique, aux Etats qui ont si longtemps et si généreusement secouru les pauvres de la Nlle-Orléans, que les Peabody n'ont plus besoin d'argent.

Le quartier général sera transféré, au commencement de la semaine prochaine, au-dessus du local de la société auxiliaire des dames Peabody.

Les comptes devront être présentés vendredi et les cartes samedi.

M. McCaffrey et le comité d'examen.—Hier matin, à l'ouverture de la séance, le secrétaire a lu aux membres la lettre suivante de M. McCaffrey :

Nlle-Orléans, 21 octobre 1878.

Messieurs — Je vous demande la permission de me faire représenter par un avocat, et fonde ma demande sur ce que :

1° J'ai de graves intérêts en jeu et désire qu'ils soient bien défendus;

2° Contrairement à tous les précédents, je n'ai aucun représentant parmi vous;

3° Vous vous donnez la mission de faire subir des contre-examens aux témoins, et, en même temps, autorisez le Dr Holt, qui n'est pas de la commission, à en faire autant;

4° Je suis fermement convaincu que j'ai, en chacun de vous, un adversaire et c'est pourquoi je désire un avocat habile qui saura combattre les influences hostiles.

—La communication n'a pas semblé produire un effet agréable sur M. [illegible] et ses collègues.

Le comité, après avoir déclaré que même les témoins de M. McCaffrey ont clairement prouvé l'emploi des immondices pour le remblai des rues, s'est ajourné *sine die.*

Suicide.—Un M. Moore, qui est arrivé, tout récemment, de Phœnix, et avait l'intention de s'établir parmi nous, s'est suicidé, hier matin, chez Mme Hennington, rue des Magasins, entre la rue Toledano et l'Avenue de la Louisiane.

La crainte de mourir de la fièvre jaune le poursuivait depuis le jour où il était venu prendre pension chez Mme Hennington; celle-ci essayait vainement de le calmer; les entretiens ne réussissaient que sur le fléau.

Lundi soir, il se plaignit de la tête, bien que rien n'indiquât le mal extérieurement; il parla encore de la fièvre jaune en homme frappé de terreur. Au moment où il allait se retirer, Mme Hennington lui conseilla de la faire appeler s'il était malade dans la nuit.

Vers cinq heures, Mme Hennington entra dans la chambre; le pensionnaire était endormi; elle y revint à sept heures, et le trouva si pâle, qu'elle envoya chercher un médecin. Le pauvre Moore avait cessé de vivre; il s'était empoisonné en avalant une dose de morphine. On a vu sur sa table une partie du poison.

Moore paraissait âgé de trente-cinq ans.

Voir la suite à la 4me page.

LES SOUSCRIPTIONS.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis :*

Nous avons reçu la somme de $100 de la société Lafayette de Fort Wayne (Indiana); est envoi était accompagné de la lettre suivante :

Fort Wayne, Ind., 16 oct. 1878.

Messieurs,—Sous ce pli, je vous adresse un mandat de $100 que je vous prie de vouloir bien faire parvenir à l'Union française de la Nlle-Orléans, pour aider un peu à soulager la misère de nos malheureux compatriotes si cruellement éprouvés par la fièvre jaune. L'envoi est petit et arrive tard; néanmoins, j'espère qu'elle sera bien venue. Ci-joint la liste des souscriptions.

Votre bien dévoué, A. H. CARIER.

La Société de Secours mutuels des Français de Montréal nous a adressé la somme de $20, accompagnée de la lettre que voici :

Montréal (Canada), 15 octobre.

M. le rédacteur—A la dernière réunion mensuelle de la Société de Secours mutuels des Français à Montréal, une proposition a été prise en considération, autorisant le trésorier de la Société, M. E. Galibert, de distraire vingt dollars (20 00), du fonds social de notre caisse mutuelle, pour venir en aide, suivant nos faibles ressources, à nos malheureux compatriotes du Sud. Vous trouverez sous ce pli un mandat postal pour cette somme. Nous regrettons de ne pouvoir faire plus, mais le nombre excessivement restreint de nos sociétaires, ainsi que le manque d'ouvrage local, nous en empêche.

Recevez, etc.,

Le président de la Société, J. HIRTZ.

La lettre suivante a été adressée aux présidents des diverses sociétés françaises de New-York :

New-York, 18 octobre 1878.

M. le président,—La nouvelle compagnie française d'opéra-bouffe ayant offert de donner une représentation au bénéfice des Français nécessiteux ou malades, secourus par l'Union française de la Nlle-Orléans, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à une réunion des présidents de toutes les Sociétés françaises de New-York, qui aura lieu demain, samedi, à huit heures du soir, dans les locaux du Cercle français de l'Harmonie, 29 Clinton Place.

Le but de cette réunion est de former un comité chargé de prendre telles mesures qui pourraient, indépendamment du mérite des artistes, assurer à cette solennité un éclat exceptionnel et le meilleur résultat possible.

Vous voudrez bien, M. le président, si vous ne pouvez assister personnellement à cette réunion, vous faire représenter par votre vice-président ou par tel autre officier de votre Société que vous déléguerez.

Agréez, M. le président, avec mes remerciements anticipés pour votre concours, l'assurance de mes profonds respects.

F. TUJAGUE, Secrétaire-trésorier du comité de secours de l'Union française de la Nlle-Orléans.

Nous recevons communication de la correspondance suivante :

Ministère de l'Intérieur, Washington, 16 octobre 1878.

Monsieur Léon Bellaguet, Président Honoraire de l'Union Française à la Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

Je reçois votre communication du trois de ce mois, où vous m'accusez réception de ma lettre en date du 27 septembre, qui contenait un chèque de cinq cents dollars, produit des souscriptions de Fonctionnaires des [illegible] les malheureux atteints de la fièvre jaune.

J'ai l'honneur de joindre à cette lettre un second chèque de cinq cents dollars, provenant du même fonds de secours. Vous voudrez bien distribuer cette somme de la manière qui vous semblera réaliser le mieux les intentions des souscripteurs.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre obéissant serviteur, WM. M. EVARTS.

A Son Excellence, Monsieur Wm. M. Evarts, ministre de l'intérieur, à Washington :

La Nlle-Orléans, le 22 octobre 1878.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous offrir les plus chaleureux remerciements de l'Union Française pour le second chèque de cinq cents dollars que renfermait votre lettre du 16 de ce mois.

Les Howards, ainsi que beaucoup d'autres sociétés de secours, vont prochainement terminer leurs opérations et, à ce moment de l'année, votre généreuse assistance nous est plus précieuse que jamais.

Permettez-moi de vous exprimer ma vive gratitude pour la noble rivalité qui, en présence de nos cruelles épreuves, s'établit aujourd'hui sur le terrain de la charité entre les Etats-Unis et l'Europe.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, monsieur le ministre, de Votre Excellence, le très humble et obéissant serviteur,

LÉON BELLAGUET.

Décédée, hier soir, à six heures, à l'âge de 3 ans, MARIE FÉLICITÉ BOUNY, fille de P. G. Bouny et de Marie Rosoline. Les amis et connaissances des familles Bouny et [illegible] sont priés d'assister à l'enterrement cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de la résidence des parents, rue Broadway, près St. Charles.

Décédé, hier, le 22 octobre 1878, à Biloxi Miss., à une heure et demie du matin, à l'âge de 49 ans, J. EDWARD GUILLOTTE, natif de la Louisiane. Les amis et connaissances de la famille et celles des familles Guillotte, Dupuis et Chapotel sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, le 23 courant, à 4 heures et demie de l'après-midi, à la résidence de son neveu, No 33 rue Piété, 3ème district.

Décédé, hier le 22 octobre 1878, à 9½ heures du matin, FELIX JOSEPH SCHMIDT, âgé de [illegible] et de Célestin Reine. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 10 heures A. M. de la résidence des parents, No 122 rue Orléans. Les journaux de St. Jacques et de Bâton-Rouge sont priés de reproduire.

Décédée ce matin à 1 heure, à l'âge de 50 ans et demi, Dame APPOLINE MARMILLES, épouse de Joseph Leblanc, native de Cirey, Département de la Meurthe et Moselle (France). Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures et demie, du No 286 rue Vieille-Levée, entre St Philippe et Ursulines.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans — Décédée, ce matin à 1 heure, à l'âge de 50 ans et demi, Dame APPOLINE MOITRIER, épouse de Joseph Leblanc, vice-présidente de la Société Française, native de Cirey, département de la Meurthe-et-Moselle, France. MM. les sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois d'Octobre, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi à 4 heures et demie du No 286, rue de la Vieille-Levée, entre St. Philippe et Ursulines.

Par ordre, L. SIMON, Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans. — Décédé, hier, à midi, à l'âge de 20 ans, le Sociétaire PIERRE CHEREL, né à Dauguin, Département des Basses-Pyrénées, France.

MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois d'OCTOBRE, sont priés de se réunir aujourd'hui à l'asile, à 1 heure, après-midi, pour assister à ses funérailles.

Par ordre du Vice-Président, J. LEBLANC. L. SIMON, Secrétaire.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe sera dite, le mercredi 23 octobre 1878, à 7 heures du matin, à l'église Ste Rose de Lima, pour le repos de l'âme de feu Dr ERNEST ROLLAND. Les parents, amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré jeudi prochain, 24 courant, à l'église St-Antoine de Padoue, à huit heures du matin, pour le repos de l'âme de feu PIERRE PAVIA. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.

20oct—2t De la part de sa veuve.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe sera dite mercredi, le 23 octobre, à 7 heures du matin, à l'église de St-Antoine de Padoue, au coin des rues Conti et Remparts, pour le repos de l'âme de JOSEPHINE GALLO. Les parents, amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de J. Bosny et Emelie Gallo.

AGENCE DE PORCELAINES ET FAIENCES

LES marchands de la ville et de la campagne sont informés que j'ai constamment en magasin un assortiment complet de Porcelaines et Faïences, importées directement des fabriques et aux prix les plus réduits, en rapport avec les temps, ainsi qu'ils pourront s'en convaincre en s'adressant à M. PAYRO, 56 rue Douane.

5oct—1m

En débarquement du navire "Fede et Speranza" de Gênes.

300 Paniers Huile d'Olive, J. Plagnol, grandes bouteilles.

250 Paniers Huiles d'Olive J. Plagnol, 1/2 Bouteilles.

650 Caisses Vermouth, Noilly Prat & Cie.

A vendre par A. ROCHEREAU & CO., 16 et 18 rue St-Louis.

22 oct—2 f.

SEL D'ETAIN,

POUR clarifier le sucre,—première qualité.

A vendre par FREDERICKSON & HARTE, Droguistes. 139 rue du Canal.

22 oct—2f

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer "Crescent City," No 8 rue de Chartres.—Nouvelle-Orléans, 21 Octobre 1878.—A une assemblée du Bureau de Direction, tenue ce jour, un dividende de DEUX POUR CENT, sur les profits nets des trois derniers mois a été déclaré payable le 10 NOVEMBRE prochain. J. E. JUDEN, Secrétaire.

22 oct—au 10 nov

Elixir alimentaire de Ducro,

Reçu et à vendre par FREDERICKSON & HARTE 139 rue du Canal.

22 oct—2f

Association Auxiliaire Peabody des Dames.

Nlle-Orléans, 21 octobre 1878.

Mme M. Maughary, Présidente-Honoraire, 78 rue Poeyfarré;
J. B. Lodon, Présidente, 152 rue Prytania;
C. Charles, Vice-Présidente, Rue Seconde, entre Prytania et St-Charles;
U. L. Hodgson, Secrétaire-Correspondante, Rue des Magasins, près Washington;
W. Martin, Secrétaire aux minutes, 30 rue Poyfarré;
B. F. Simms, Trésorière, 57 rue Esplanade.

Mme J. M. Rand, coin Carondelet et Melpomène;
E. W. Willet, coin Prytania et Nouvelle;
J. E. Bell, coin Quatrième et St-Charles;
R. M. Kehle, 336 rue Canal.
Mlle A. M. Walker, 79 rue Melpomène;
A. Hirsch, 44 rue Euterpe;
A. Beattie, 296 rue Josephine;
Mlle M. V. Rose, rue Carondelet, entre Girod et Lafayette;
Mme V. Brock, 285 rue St-Charles;
W. Gordon, coin Toledano et Prytania;
M. Quale, 212 rue Camp;
Mlle J. Flinell, 230 rue Terpsichore;
Mme W. J. Hardy, 221 rue Jackson;
J. F. Girault, 59 rue Esplanade;
J. Burrows, 420 rue Dauphine;
R. Williamson, 177 rue Jackson;
Mlle Josie Gottschalk, 509 rue Canal;
Mlle J. Tulague, 102 rue Bon-Amour;
Mlle E. Wheaton, 72 rue Polymnie;
Mme J. Schwartz, 432 rue Carondelet;
Cordone, 110 rue Baronne;
J. Wacks, rue Remparts entre Félicité et St-André;
M. Guillotte, coin Dryades et Erato;
J. Tarleton, 215 Louisiana Avenue;
T. Elder, coin Magasins et Valmont;
L. C. Levy, coin Louisiana Avenue et Baronne;
W. C. Black, 119 rue Prytania;
S. Blanc, 27 rue Louisa;
Dr Carter, 206 rue Bourgogne;
S. Mapier, 174 1/2 rue Dumaine;
R. Boyd, 279 rue Canal;
J. Goldman, 200 rue Terpsichore;
J. F. Herwig, 160 rue Dulerd;
Mlle C. Campbell, 296 rue Bourgogne;
Mme J. P. Sarrazin, 241 rue Bourgogne;
Mlle M. Deeves, 66 rue Gasennie;
Mme M. Rouse, 133 rue Constance;
E. C. Charles, rue Seconde, entre Prytania et St-Charles;
S. T. Perkins, rue St-Charles, près Bouligny;
E. Bouny, 241 rue Bourbon;
M. Woman, 259 rue Annonciation;
F. N. Joy, 434 rue Commune;
Mlle E. S. Hardy, No. 30 rue Poeyfarré;
Mme W. M. Perkins, rue Celeste, près Jackson.

Comité exécutif :

Forrester Delhonde, Chairman;
W. C. Black, Louis Prados, W. H. Torres, Frank Roder, J. C. Morris, E. P. Cottraux, C. G. Cummings, E. K. Converse.

SAM'L CARTER, Secrétaire.

22oct—6f

Quartier Général de l'Association Auxiliaire Peabody des Dames.

Nlle-Orléans 24 octobre 1878.

COMITE EXECUTIF DES DAMES.

Mme John B. Leflon, Chairman.

1 District, Mme Wm. C. Black.
2 " " J. C. Morris.
3 " " J. F. Girault.
4 " " W. J. Hardy.
5 " " A. Hirsch.
6 " " J. Tarleton.
7 " Mlle M. Deeves.

Toutes les demandes de secours devront être adressées au Comité Exécutif des Dames par écrit, indiquant le district dans lequel réside celle qui fait application, ainsi que la rue et le numéro de la résidence.

Les demandes devront être faites par l'entremise de la Poste et ainsi adressées :

Pour le 1 District P. O. Boîte 253.
2 " " " 292.
3 " " " 274.
4 " " " 261.
5 " " " 441.
6 " " " 472.
7 " " " 482.

Les applications auront l'objet d'une attention prompte de la part des dames du comité. Aucune visite en application ne sera reçue au quartier général ou à la résidence des membres de l'Association.

22 oct—1m SAM'L CARTER, Secrétaire.

Association de la Louisiane, armée du Tennessee.

Bureau du Comité de Secours.

120......Rue de la Commune......120

Nlle-Orléans, 14 octobre 1878.

Ce comité se réunit tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à 10 heures du matin, et se compose comme suit :

Chairman, Auguste Reichart, 166 Commune.
1er District, S. A. Williams, 184 rue Gravier.
2nd " Frank Herron, coin Canal et Basin.
3me " Victor Olivier, coin Esplanade et Johnson, ou 140 rue Gravier.
4me District, Isaac Scherk, 265 rue Chestnut, ou 77 rue Carondelet.
5me District, H. N. Jenkins, 27 Commercial Alley.
6me District, P. L. Richardson, Louisiana Avenue et St-Charles, et 54 rue Camp.
7me District, J. A. Chalaron, New Orleans Insurance Co., coin Canal et Camp.

En adressant leurs demandes au membre ou sous-comité de chaque district, les nécessiteux recevront des soins immédiats.

16 oct—16 au 31

Bassetti & Xiques

Successeurs de U. MARINONI.

67 et 69......RUE DECATUR......67 et 69

En débarquement de la barque italienne FEDE E SPERANZA, venant de Gênes :

500 Paniers Huile d'Olive, JAMES PLAGNIOL.
200 caisses Vermouth, NOILLY PRAT & Co.
100 " Macaroni,
200 " Macaroni et Vermicelli.
100 quarts et huitièmes Sherry, E. MOLINIER.
50 " " Porto, " "
75 Barriques Vin de Cette.

A vendre par BASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.

22oct—3f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

—AVIS—

MM. les sociétaires résidant dans le 3me District, sont prévenus qu'à partir de DIMANCHE PROCHAIN, 20 octobre, le Dr Escoubas reprendra le service médical dudit district, pour le compte de la société.

Par ordre du Conseil d'Administration, L. SIMON, secrétaire.

Approuvé, J. LEBLANC, Vice Président.

19 oct—3f

On demande

IMMÉDIATEMENT pour la campagne, une bonne femme de ménage, sachant faire la cuisine. On préférerait une veuve avec un garçon de 12 à 15 ans. S'adresser au No 112 rue Lafayette, entre Prieur et Johnson. 22oct—3f

On demande

UNE NOURRICE de couleur, s'adresser au No 46 rue Dumaine. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.

Charpentier et Jardinier.

ON demande, sur une propriété située à quatre milles en dehors de la ville, un JARDINIER (pour un jardin potager) disposé à surveiller à la part, un CHARPENTIER habile aux travaux d'une habitation. Ils devront être munis de bonnes recommandations. S'adresser à M. Manuel Ellicot, No 97 de la rue de la Douane, aux bureaux, de neuf heures à midi.

22oct—3f

IMPORTANT!

Pour tous les acheteurs

—DE—

Marchandises Sèches!

DANZIGER,

157 ... rue du Canal ... 157

La maison DANZIGER a ouvert tout récemment un stock immense de nouveautés convenables pour le commerce de la rue du Canal. Nous ne parlerons pas du modus operandi de nos affaires pour beaucoup de raisons dont la principale est que le public en général y trouverait très peu d'intérêt, mais les acheteurs peuvent compter sur le fait que nos trente ans d'expérience nous donnent la facilité de pouvoir leur offrir des occasions d'achat plus avantageuses que celles qu'ils pourraient se procurer partout ailleurs.

Notre magasin a été construit spécialement dans le but d'assurer un bon jour dans toutes ses parties et les dames qui veulent des marchandises de deuil, y trouveront une excellente innovation.

Marchandises de deuil!

Toutes nos marchandises de deuil sont garanties par noir de corbeau. Nous changerons ou nous rendrons l'argent pour tout article acheté dans ce stock, qui ne donne pas pleine satisfaction.

Mousseline Delaine noire valant 20 cts à 12 1/2 cts la yarde seulement.

Mousseline Delaine noire valant 35 cts à seulement 25 cts la yarde.

Tamise noire, valant 60 cts à seulement 40 cts la yarde.

Drap noir impératrice valant 50 cts à seulement 35 cts la yarde.

Cachemire noir valant 50 cts à seulement 30 cts la yarde.

Cachemire noir valant 60 cts à seulement 40 cts la yarde.

Alpaca noir valant 20 cts à seulement 12 1/2 cts la yarde.

—ET—

Toutes nos fines marchandises de deuil y compris Camels Hair, Drap religieuses, Cachemire fin, Merinos fin, Bombazine, Drap Henriette, Alpaca fin, beaux Mohairs et Crêpes anglais et français, Crêpe de voile, Cols crêpés, fichus noirs et gants de peau de chevreau, Ruchets noirs pour cou. Bas noirs, Eventails noirs, &c., &c.

Nouvelles Marchandises d'automne pour Robes.

Popelines à 5 et 8 cts valant deux fois cela.

Popeline Bourrette valant 20 cts à 10 cts seulement.

Popelines à carreaux et autres genres, valant 25 cts, à seulement 10 cts.

Alpacas en couleur, à jolies nuances d'automne, valant 25 cts, à seulement 12 1/2 cts.

—ET—

Toutes nos étoffes à robes, de qualités moyennes et fines,—y compris quelques-uns des articles les plus riches qui aient jamais été importés à la Nouvelle-Orléans, et se vendront à des prix proportionnés.

Couvertures! Couvertures!

Achetées aux grandes ventes à l'encan.

Les plus grands BARGAINS qui aient jamais été offerts.

Blanches 10/4 de $1 50 à $2 50 } Valant, toujours, au moins le double de ces prix.
Blanches 11/4 de $3 à $5 }
Blanches 12/4 de $4 à $10. }

ET

Plusieurs caisses de Couvertures grises, de qualité extra, à 75 cts, $1, $1.50 et $2.

Essuie-mains! Essuie-mains!

Et un grand stock d'articles de ménage que nous avons achetés aux dernières ventes de marchandises de faillite.

Un bel assortiment d'essuie-mains à des prix variant de 50 cents à $3.50 la douzaine. C'est une excellente occasion pour les personnes de tenir un ménage.

N'oubliez pas de regarder.

Rideaux dentelle Nottingham et Tambouré.

—NOS—

Mouchoirs en toiles, Damas Table, Serviettes, Napperons, Étoffes pour meubles, &c. &c.

—Également nos—

Bonneterie, Dentelle, Rubans, Articles de fantaisie, Notions, Cotonnades, Jeans du Kentucky, Cotonnades, &c. &c. &c.

que nous offrons à des prix qui vous conviendront certainement.

Marchandises de fonds et articles d'habitations.

Coton blanc et coton écru valant 5 cts., à seulement 3 3/4 cts.

Coton percale blanc valant 6 cts., à seulement 4 1/2 cts.

Coton blanc, large d'une yarde, valant 8 cts., à seulement 6 cts.

Véritable coton Lonsdale à seulement 8 cts.

Mollequine valant 10 cts., à seulement 6 cts.

Mollequine première qualité à 8 et 10 cts.

Coton à draps, large de 2 yardes et demi, valant 30 cts., à seulement 15 cts.

—ET—

Tout notre immense stock de denims, ginghams, étoffes à raies et à carreaux, Osnaburgs, Lowells, coutils à matelas, Linseys, etc., etc., à proportion.

Flanelles! Flanelles!

à la moitié de leur valeur.

Blanche, de 12 1/2 à 75 cts.
Rouge, de 15 à 30 cts.
Jaune, à 20 cts.
Rouge, blanc, pourpre, grise, croisée, à 12 1/2 cts et au-dessus.

—Également—

De grandes nouveautés en Flanelles françaises pour robes de dames, à raies, honeycombs, &c.,—à très bas prix.

Soieries! Satins! Velours soie!

Nous avons des facilités extraordinaires dans ce département et offrons des

Soieries noires pour robes, à $1, $1.25, $1.50, $1.75, $2 et $2.50.

Estimées les meilleures en cette ville. Nos soieries sont garanties comme ne se coupant pas et tout pure soie. Nous remettons l'argent pour toute soie achetée dans notre magasin et qui ne procure pas pleine satisfaction.

Soieries noires à 35, 50, 60, 75 et 90 cts.

Soieries de fantaisie valant $1.25, à seulement 75 cts.

Satins en couleur à 60 et 75 cts.

Velours Soie noire à $1, $2, $3, $4, etc., etc.

Châles élégants nouveaux!

Manteaux élégants nouveaux!

Notre Département de Lingerie

dont chaque pièce est faite sous notre surveillance personnelle, et ne se compose que d'articles parfaitement cousus, bien coupés et bien finis.

Nous rembourserons l'argent pour tout article acheté de ce département et qui ne donne pas pleine satisfaction.

Assortiments complets de :

Jupons, Chemises, Caleçons, Peignoirs, Robes de Nuit, Pantalettes.

—ET—

Lingerie pour enfants à des prix qui vous surprendront.

Gants de Peau! Gants de Peau!

Nous avons été nommés par MM. Jouvin & Co leurs seuls agents en Louisiane et dans le Mississipi pour la vente de leurs gants réputés dans le monde entier sans égaux et qui ont mérité la médaille d'or.

Premiers prix aux Expositions de Londres de 1844, 1849, 1851 et 1862.

Premiers prix aux Expositions de Paris de 1849, 1855 et 1867.

Ces gants ont remporté tous les prix toutes les fois qu'ils ont été mis en compétition, par leur entière parfaite de la peau et des matières dont ils sont faits, et par l'élégance de la coupe.

Établis depuis 1817, cette maison, jusqu'en 1850 a été la seule fournie à Paris.

Nous venons de recevoir un assortiment complet et nouveau de gants à 2 et à 3 boutons, en couleurs, opéras, blancs et noirs;

—Aussi—

Un complet assortiment de gants ayant jusqu'à 16 boutons.

—En outre—

Nous avons d'excellents gants de toutes les couleurs, à 50, 75 cts et $1;

Aussi, blancs et noirs.

Les ordres de la campagne recevront notre attention prompte et personnelle. Des échantillons de nos marchandises seront envoyés dans toutes les parties du pays gratuitement sur demande.

DANZIGER'S,

No 157 rue du CANAL.

20 oct—

AVIS.

CHAUSSEZ-VOUS A L'ÉTOILE ROUGE,

COIN DOUANE ET BOURBON,

A UNE RUE DE CANAL.

AVIS.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 22 oct. CLASSE NO 251. Tirage de 4 heures P. M.

56	17	19	71	26	73	36	69	31	70	66	62	15

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 22 oct. 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN, LOUIS H. PILIE, Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tout temps, dans toutes nos succursales.

J. LEVOIS,

126 - RUE DU CANAL, - 126

INFORME ses clients et le public en général que le départ du Hâvre, du vapeur FRANKFURT à bord duquel se trouve son assortiment d'Etoffes de Laine pour Robes Françaises, ayant été retardé à cause de l'épidémie qui sévit, il a fait subir de grandes réductions aux prix de ses ETOFFES A ROBES, qui lui restent de la dernière saison, étoffes dont quantités sont encore à la mode cette année; et il invite respectueusement le public à venir les examiner.

13 oct—1m

Aux électeurs de la Paroisse d'Orléans.—Les bureaux d'enregistrement dans la Cité seront fermés à 7 heures P. M. vendredi, 1er novembre 1878.

J. O. LANDRY, préposé à l'enregistrement.

20oct—10f

Le Comité Central Démocratique d'Etat a réglé ainsi la campagne dans les paroisses de la Floride, savoir :

COVINGTON—Samedi, 19 octobre.
FRANKLINTON—Lundi, 21 octobre.
AMITE CITY—Mercredi, 23 octobre.
PORT VINCENT—Samedi, 26 octobre.
GREENSBURG—Lundi, 28 octobre.
CLINTON—Mardi, 29 octobre.
JACKSON—Mercredi, 30 octobre.
BAYOU SARA—Jeudi, 31 octobre.
BATON ROUGE—Samedi, 2 novembre.

Les meetings seront adressés par les orateurs distingués dont les noms suivent : Hon. W. A. ROBERTSON, Ex-Gouv. JOHN McENERY, Hon. B. F. JONAS, CHARLES E. LEA, Major R. A. BURKE et autres. 8oct—1f

Quartier Général de l'Association Conservatrice des Citoyens.

Bienville Camp No 50, 1er oct. 1878.

Dans une séance générale des comités de cette Association tenue ce soir, le parti suivant a été pris, savoir :

Que cette Association ayant pris en considération les nominations publiées aujourd'hui comme ayant été faites par la convention de paroisse démocratique;

Refuse d'approuver ou d'endosser les dites nominations dans leur ensemble.

Et, en outre, que cette Association mettra en nomination un ticket pour le suffrage du peuple de la Nlle-Orléans.

Conformément à l'esprit de ces résolutions, le public en général est invité respectueusement à envoyer immédiatement au Comité Exécutif de cette Association des noms recommandables pour chaque place de paroisse afin qu'il les prenne en considération.

LIONEL C. LEVY, Président.

Casimir E. Pessou, Secrétaire. 17oct—

Bisulfite de Chaux,

—DE—

1851 — BONNABEL — 1878

LE seul agent anti-septique défenseur et désinfectant, pour le jus de canne. Il est employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre au grain formé et peu de mélasse. Vingt-sept ans d'un succès complet en prouvent la supériorité.

E. BONNABEL.

Au No 37 de la rue North Peters, entre les rues Douane et Bienville. 17 oct—2m

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 19 rue Dauphine, immédiatement après 14 dans le coin de l'angle de la rue du Canal

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

ULMAN'S

Wool Factory,

MANUFACTURE DE

CASSIMIRS, JEANS, CHALES, COUVERTURES, ETOFFES POUR ROBES, ET TOUTE ESPECE DE TISSUS DE LAINE,

A la Baie St-Louis, Mississippi.

J'APPELLE l'attention du public de la Nlle-Orléans et de la Louisiane sur la fabrique de tissus de laine que j'ai fondée récemment à la Baie St-Louis. J'ai en main un fort stock de marchandises, et je voudrais qu'on en comparât le prix et la qualité avec ceux des articles venant du Nord ou de l'Ouest. Dans le cas où on les trouverait aussi bonnes et meilleur marché, je serais heureux que le commerce m'adressât ses ordres. J'ai engagé les ouvriers les plus habiles qu'on ait pu trouver en Europe ou en Autriche. On pourra d'ailleurs se convaincre par un examen minutieux que les matériaux que j'emploie sont de première qualité. Comme j'ai ici de grandes facilités pour la fabrication d'étoffes de tissus de laine, je me dispose à mettre sur le marché du Sud des étoffes de premier ordre à un prix de revient quelque chose plus modéré que celui des produits de semblables marchandises manufacturées au Nord.

14oct—1m A. A. ULMAN.

A. Brousseau & Son

17 RUE DE CHARTRES,

Importateurs et marchands de

TAPIS,

Toiles cirées pour planchers, Nattes de Chine et de rotin,

Stores pour fenêtres,

ETOFFES A RIDEAUX, ARTICLES DE TAPISSERIE.

Les prix les plus modiques du Sud-Ouest.

6 oct—1 an—P

A louer ou à vendre.

UNE maison à deux étages avec galeries devant et sur les côtés, très spacieuse contenant deux beaux salons à arches, lieu de vente de chambres [illegible], en marbre blanc, une spacieuse salle à manger, au 2me étage, quatre belles chambres à coucher et planchers cirés, gaz et bains, caves, water-work, chambre à [illegible] et cuisine haute de quatre belles chambres. Cette maison est bâtie au milieu d'un vaste jardin, planté d'arbres fruitiers et de plantes les plus rares, avec cour et arrière cour, le tout en bon état, bon voisinage et située encoignure Esplanade et Galvez, à un demi îlot des plus belles résidences de la rue de l'Esplanade.

Pour termes, etc., s'adresser à

FLAVIUS LE BESQUE, 97 Exchange Alley.

29oct—10f

A LOUER.

La jolie maison ayant jardin et toutes les améliorations modernes, située rue Dumaine, No 286, entre Marais et Villeré.

Pour les conditions, s'adresser à

M. A. MAILLARD, rue Gravier, No 167, au-dessus du "Union Exchange."

9 oct—

A vendre.

La GROCERIE bien achalandée à l'encoignure des rues Bourbon et Douane.

Pour les conditions s'adresser à l'encoignure des rues Bourbon et Douane. 18 oct—

AUX FAMILLES.

LE MALAKOFF BITTERS,

se trouve en vente, chez [illegible] marchands de cette ville, [illegible] qualités, auxquelles il est [illegible] qui ne sont payant leurs propriétés sur une de ces pensées qui en Bitter.

Propriétaire, Alph. WA[illegible], 24 mars—1f 23 rue Canal.